

## FOCUS NATURA 2000

## HAUTE VALLÉE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne – SYMBAS



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



L'année 2022 marque les 30 ans du plus grand réseau d'espaces naturels protégés au monde, à l'échelle d'un continent : le réseau Natura 2000 ! Natura 2000, ce sont près de 28 000 sites répartis dans 27 pays de l'Union Européenne, qui représentent environ 18% des terres et 9% de ses eaux. Au total, plus de 2 000 espèces et habitats européens sont ainsi protégés.

A l'échelle du site Natura 2000 de la « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents », 2022 marque également un nouvel engagement de 3 ans où le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne va continuer à mettre en œuvre les actions du Documents d'Objectifs (DOCOB). L'objectif étant de poursuivre les actions de préservation et restauration des milieux naturels, la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux du site et le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, 2022 annonce également la fin d'une gouvernance menée par l'Etat. En effet, la loi 3 DS du 21 février 2022 confie aux Régions le rôle d'autorité administrative pour les sites Natura 2000 terrestres, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Bernard MAINDRON,  
Président du Syndicat Mixte du  
Bassin de la Seugne.

## NATURA 2000 EN ACTION

### De nouveaux agriculteurs et propriétaires engagés pour la préservation de la biodiversité

Deux nouveaux propriétaires ont adhéré à la Charte Natura 2000, pour préserver 28,3 ha de milieux naturels. Ils s'engagent ainsi, pour une période de 5 ans, à mener une gestion prenant en compte la préservation de la biodiversité (maintien de l'occupation des sols, interventions localisées et douces, hors période sensible pour la faune, absence de produits phytosanitaires) sur différents milieux naturels : boisements alluviaux, mégaphorbiaies, cours d'eau et sa ripisylve, haies, prairies humides, ... Au total, ce sont 105,73 ha de milieux naturels préservés sur le site Natura 2000 de la Haute vallée de la Seugne grâce à cet outil.

Par ailleurs, un agriculteur a engagé environ 2 ha de son exploitation en MAEc (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) pour gérer des prairies en faveur de la préservation de la biodiversité, en pratiquant des retards de fauche. Ces MAEc ont en effet pour but de maintenir ou mettre en œuvre des techniques et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur la vallée du Trèfle amont (zone de l'aire d'alimentation de captage des Puits de chez Drouillard).

\* Ce PAEC était porté par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire et animé par Charente-Eaux, en collaboration avec le SYMBAS pour les enjeux biodiversité.

### Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) en 2023

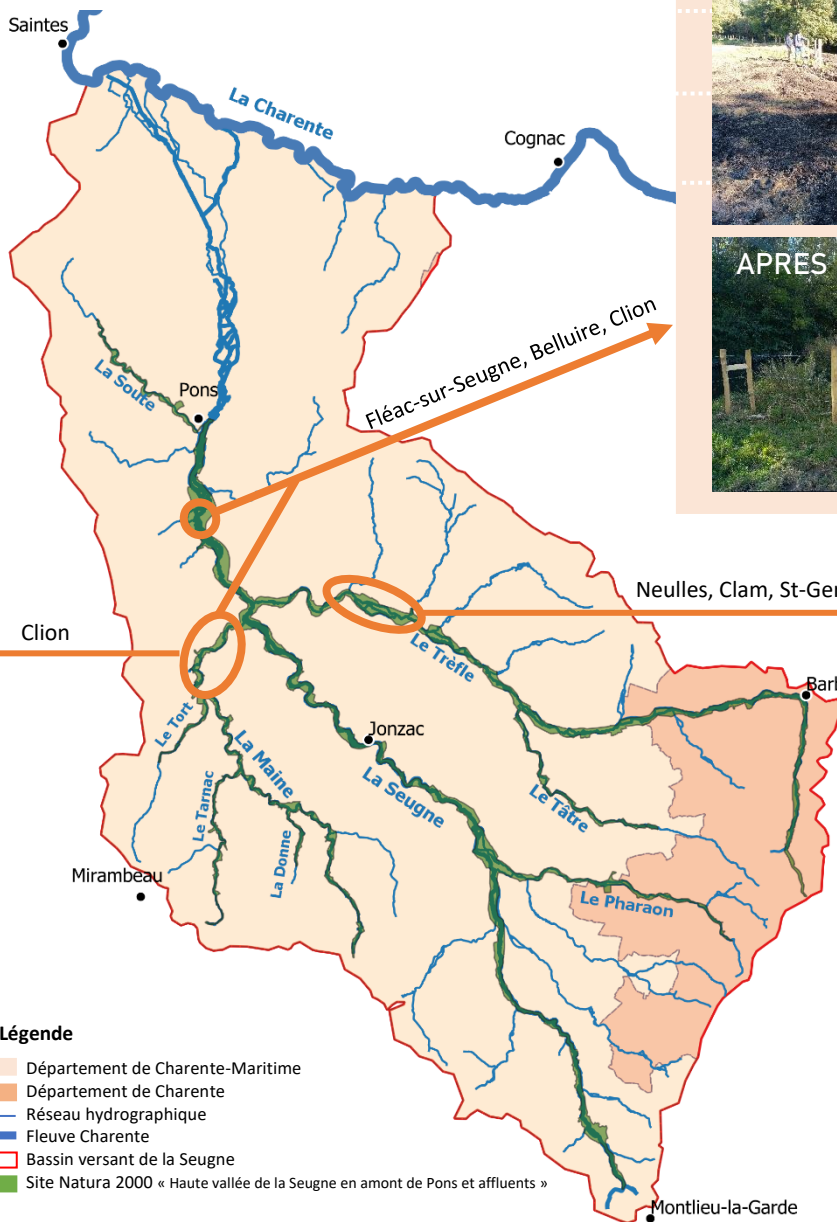
La nouvelle Politique Agricole Commune, plus communément appelée PAC, permet de proposer de nouveaux PAEC pour la période 2023/2027. Ainsi, le SYMBAS a répondu à un appel à projet pour déposer un PAEC sur l'ensemble du site Natura 2000 et pouvoir proposer aux agriculteurs concernés des MAEc à enjeu biodiversité.

Les mesures suivantes seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, sous réserve de validation du projet par les services de l'Etat :

- ♣ Création de prairie (358 €/ha/an)
- ♣ Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique en faveur des pollinisateurs, avec retard d'entretien par fauche ou broyage (652 €/ha/an)
- ♣ Protection des espèces : retard d'entretien par fauche ou pâturage (de 145 à 255 €/ha/an)
- ♣ Préservation des milieux humides, gestion par le pâturage (201 €/ha/an)

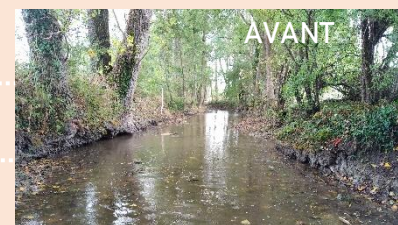
# EXEMPLES D' ACTIONS DE RESTAURATION DE COURS D'EAU MENÉES SUR LE SITE NATURA 2000 EN 2022

Le SYMBAS, structure compétente pour la mise en œuvre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), a poursuivi en 2022 les actions inscrites dans le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne, validé par arrêté inter-préfectoral le 17 juin 2021.



Travaux de mise en défend des berges avec pose de clôture sur environ 400 mètres linéaires et création de 4 abreuvoirs sur la Seugne médiane et la Maine.

≈ 15 000 € TTC



Restauration hydromorphologique sur le Trèfle, par recharge en banquettes granulométriques alternées, pour diversifier les écoulements, sur 923 mètres linéaires.

Mais également restauration de la continuité écologique pour permettre le transit piscicole sur 3 ouvrages, ainsi que la reconnexion d'un ancien méandre, pour un gain de 75 mètres linéaires de cours d'eau supplémentaire.

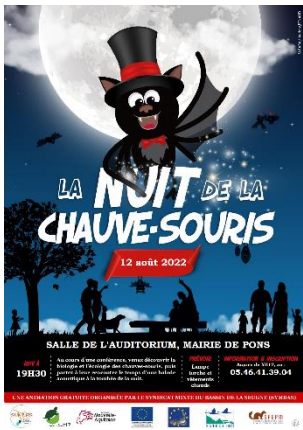
≈ 307 000 € TTC



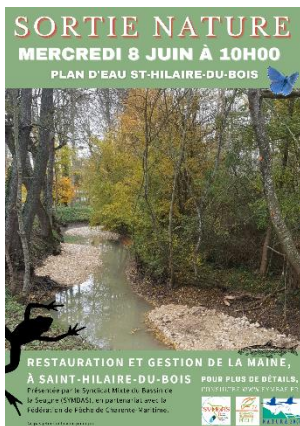
Travaux de restauration hydromorphologique par recharge sur haut-fond sur 8 sites de la Maine, pour diversifier les écoulements et créer des sites de fraie pour les espèces piscicoles.

≈ 87 000 € TTC

## ACTIONS DE SENSIBILISATION



Deuxième animation sur la découverte de la biologie et de l'écologie des chauves-souris sur les bords de Seugne à Pons, pour une trentaine de participants.



Présentation des travaux de restauration de la Maine à St-Hilaire-du-Bois, menés par le SYMBAS en 2021, et des enjeux du site Natura 2000.



L'exposition itinérante du site Natura 2000 poursuit son chemin : 9 communes ont pu ainsi l'emprunter gratuitement.



Sensibilisation des collégiens de Barbezieux-Saint-Hilaire sur les enjeux du site Natura 2000, sur le Trèfle.

## CONNAITRE POUR MIEUX PRÉSERVER

### Suivi de la Cistude d'Europe

Le suivi de la Cistude d'Europe, cette petite tortue semi-aquatique facilement reconnaissable avec ses points jaunes, arrive à son terme. Ce suivi aura permis d'attester la présence de l'espèce sur le bassin versant de la Seugne, de constater de petits foyers de population éparse, et de connaître le site de ponte de certaines femelles grâce à la pose de GPS. Au total, de 2019 à 2022, ce sont une vingtaine d'individus identifiés sur le site Natura 2000 et à proximité.



*Protégée à l'échelle européenne et nationale  
Classée quasi menacée sur la liste rouge régionale*

### Inventaire des lépidoptères

Le SYMBAS intègre un projet interdépartemental pour suivre des papillons sur le site Natura 2000, de 2022 à 2025. Ce projet, financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, est porté par le CEN Nouvelle-Aquitaine et concerne 16 sites Natura 2000 sur 3 départements (17, 16, 33). En 2022, nous avons déjà découvert deux sites où vit le Cuivré des Marais, un papillon de zones humides.



*Protégé à l'échelle européenne et nationale  
Classé vulnérable sur la liste rouge régionale*

### Découverte d'un odonate

Plusieurs Agrion de Mercure, une demoiselle (différent de libellule), ont été découverts, volant au bord du Médoc (affluent rive droite de la Seugne, en amont de Pons). Il fréquente en effet les ruisseaux aux eaux courantes, de faibles dimensions, bien ensoleillés. Ce ruisseau étant situé hors site Natura 2000, la commune a été prévenue que ce cours d'eau abrite une espèce protégée.



*Protégé à l'échelle européenne et nationale  
Classé quasi menacé sur la liste rouge régionale*

CONTACT ANIMATRICE NATURA 2000 : Barbara MONNEREAU  
06 45 98 03 26 – [natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr) – <http://hautevalleeseugne.n2000.fr>  
NOUVEAU SITE INTERNET DU SYMBAS : <https://symbas.fr>

Rédaction, conception, photos : Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne - 7 rue Taillefert 17500 Jonzac.  
Impression : Atelier d'impression. 4 route de Blaye 17130 Montendre.

Ne pas jeter sur la voie publique. Ce document est publié avec la participation financière de l'Europe (FEADER) et de l'Etat.

